

## Environ 5 % des Néo-Brunswickois sont nés à l'étranger

Un **immigrant** désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Pour le 2016, un **immigrant récent** désigne un immigrant qui a obtenu son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent entre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et 10 mai 2016.

- Selon le recensement de 2016, au Canada, plus d'une personne sur cinq (21,9 %) est née à l'étranger (immigrants). Au Nouveau-Brunswick, on comptait 33 810 immigrants, ce qui représente 4,6 % de la population totale. De plus, 4 360 personnes (0,6 % de la population de la province) étaient des résidents non permanents, alors que le reste, soit 692 535 (94,8 %), était né au Canada (non-immigrants).
- De 2011 à 2016, 9 330 personnes nées à l'étranger ont immigré au Nouveau-Brunswick. Ces immigrants récents représentaient 27,6 % de la population du Nouveau-Brunswick née à l'étranger et 1,3 % de la population totale de la province.
- Huit nouveaux arrivants sur dix se sont installés dans l'un des trois grands centres urbains de la province : 2 840 se sont installés à Moncton, 2 625 à Fredericton et 1 995 à Saint John.
- Pour les immigrants récents de la province, les trois principaux pays de naissance étaient la Chine (14,9 %), la Syrie (12,3 %) et les Philippines (9,9 %). Les États-Unis étaient au premier rang des pays de naissance de toutes les personnes qui ont immigré au Nouveau-Brunswick, représentant ainsi 22,6 % de la population totale des immigrants.

